

# LE PRSE 4 BRETON

## « EN UN COUP D'ŒIL »

### Axe 1 :

Favoriser les interactions positives entre la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes dans une approche « One Health » (Une Seule Santé) et dans un contexte de changement climatique

#### Priorité 1) Développer l'interconnaissance des acteurs de la santé humaine, animale, végétale et de l'environnement

**Objectif 1.** Favoriser la coopération des acteurs en faveur du "One Health" (Une seule santé)

**Objectif 2.** Accompagner la mise en œuvre des démarches « One Health » (Une seule santé) dans les territoires

#### Priorité 2) Préserver la ressource en eau

**Objectif 3.** Réduire la pression quantitative sur la ressource en eau

**Objectif 4.** Améliorer la qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine

#### Priorité 3) Améliorer la qualité de l'air extérieur

**Objectif 5.** Sensibiliser sur les risques encourus par les expositions aux particules à risques et améliorer les capacités à agir

**Objectif 6.** Réduire les émissions et les expositions aux particules à risques

#### Priorité 4) Sensibiliser à l'impact des pesticides sur la santé humaine et la santé des écosystèmes

**Objectif 7.** Améliorer et diffuser la connaissance sur les effets des pesticides, en termes de santé et d'environnement

**Objectif 8.** Renforcer le dialogue et la réponse concernant les effets des pesticides

#### Priorité 5) Améliorer la protection des bretonnes et des bretons face aux risques sanitaires associés aux espèces animales et végétales

**Objectif 9.** Renforcer la lutte contre la prolifération des espèces animales et végétales, exotiques et locales, à risque dont les animaux à vecteurs

**Objectif 10.** Prévenir le risque de transmission des zoonoses

#### Priorité 6) Améliorer la qualité du milieu littoral

**Objectif 11.** Accompagner la montée en compétence des collectivités dans la qualité des eaux littorales

**Objectif 12.** Limiter l'impact des algues vertes sur la santé humaine et la santé des écosystèmes

### Axe 2 :

Développer la prise en compte de la santé-environnement et des enjeux liés au changement climatique dans les évolutions des territoires bretons

#### Priorité 7) Améliorer la prise en compte de la Santé-Environnement par les EPCI bretons

**Objectif 13.** Favoriser pour tous les EPCI bretons la réalisation d'un diagnostic Santé-Environnement et d'un plan d'action opérationnel en s'appuyant notamment sur les contrats locaux de santé

**Objectif 14.** Favoriser la mise en réseau des collectivités sur la Santé-Environnement

#### Priorité 8) Améliorer la prise en compte de la Santé-Environnement dans l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les mobilités

**Objectif 15.** Renforcer les capacités des collectivités et des professionnels de l'aménagement à prendre en compte la Santé-Environnement dans l'urbanisme

**Objectif 16.** Promouvoir des mobilités favorables à l'environnement et à la santé dans tous les territoires

#### Priorité 9) Faire connaître et promouvoir l'impact positif de la nature sur la santé

**Objectif 17.** Développer les actions d'éducation et de promotion de la santé favorisant le lien à la nature

**Objectif 18.** Accompagner les actions de renaturation des villes en veillant à prendre en compte l'ensemble des enjeux en matière de Santé-Environnement

### Axe 3 :

Favoriser des pratiques professionnelles et des modes de vie favorables à la santé et à l'environnement des bretons

#### Priorité 10) Promouvoir des environnements intérieurs favorables à la santé

**Objectif 19.** Améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments

**Objectif 20.** Sensibiliser la population sur la qualité de l'air intérieur et améliorer sa capacité à agir

#### Priorité 11) Faciliter l'accès des bretons à une alimentation bénéfique à leur santé et leur environnement

**Objectif 21.** Améliorer la lisibilité de la politique de l'alimentation en Bretagne

**Objectif 22.** Développer des comportements alimentaires favorables à la santé et l'environnement

#### Priorité 12) Impliquer les acteurs du système de santé en Santé-Environnement

**Objectif 23.** Soutenir l'appropriation des outils de prévention et de promotion de la santé par les professionnels de santé

**Objectif 24.** Accompagner les transitions écologique et énergétique du système de santé (TEES)